Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement (BAPE)

Consultation publique

sur la Réserve écologique de l'Ile Brion des Îles-de-la-Madeleine

Mémoire
Présenté par Attention FragÎles



Îles-de-la-Madeleine, le 19 octobre 2018

Attention Fragîles

Table des matières

MISE EN CONTEXTE 3

1. PRESENTATION D'ATTENTION FRAGÎLES ET IMPLICATION PAR RAPPORT A BRION 4

2. ILE BRION : UNE OCCUPATION HISTORIQUE ET UN PATRIMOINE COLLECTIF 6

3. GESTION INTEGREE ET PARTICIPATIVE 8

4. APPROCHE DE MISE EN VALEUR, DE CONSERVATION ET D'EDUCATION 10

5. GESTION DE LA POPULATION DE PHOQUES GRIS : CONDITIONS ET ENCADREMENT 12

ANNEXE : COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT (JUILLET 2017) 14

Mise en contexte

Le 12 septembre 2018, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé une consultation publique sur la réserve écologique de l'île Brion. Dans le cadre de ce mandat, des journées et soirées d'audiences publiques ont été tenues aux Îles-de-la-Madeleine entre les 2 et 4 octobre 2018.

L'objet de cette consultation est le suivant :

> *La réserve écologique de l'Île-Brion a été créée en 1988 pour protéger intégralement et à perpétuité des écosystèmes représentatifs de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine et exceptionnels à l'échelle du Québec. En outre, l'île est l'habitat de trois espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et abrite des oiseaux à statut précaire.*
>
> *Dans le contexte d'une augmentation de la population de phoque gris, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine demande de moduler le statut de protection de l'île Brion afin d'encadrer certaines activités dans le respect de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel ; plus spécifiquement, il s'agit d'analyser la possibilité de modifier les limites de la réserve écologique et de changer le statut de protection des zones de plage.*



Figure 1 Colonie de phoques gris de l'île Brion. Crédit photo : Alain Richard

En tant qu'organisme œuvrant en environnement aux Îles-de-la-Madeleine depuis 30 ans et ayant été impliqué dans de nombreux aspects du dossier du l'Île Brion, au cours de ces années, il était incontournable pour notre organisme **Attention FragÎles** de participer à cette consultation publique.

Des membres de notre équipe ont d'abord pris part à la soirée de consultation publique du 2 octobre, au cours de laquelle certains éléments essentiels de la position de l'organisme ont été exprimés. Lors de

cette soirée de consultation, nous avons également présenté deux courts vidéos[1] créés par notre équipe afin d'illustrer certains aspects de la réalité actuelle de l'île et d'alimenter les discussions. Ces vidéos, faisant également partie de notre mémoire et disponibles sur internet, visent à montrer à la fois l'environnement exceptionnel de l'île Brion, la présence importante de phoques ainsi que l'état de désuétude des infrastructures de la réserve.

Malheureusement, vu le court délai entre l'annonce de la consultation publique et les soirées d'audiences tenues aux Îles-de-la-Madeleine, nous n'avions pas été en mesure de compléter et déposer au moment des audiences notre mémoire complet. Le présent mémoire est donc déposé en complément des documents éléments présentés lors de la soirée du 2 octobre et vient exposer de manière plus détaillée la position de notre organisation.

1. Présentation d'Attention FragÎles et implication par rapport à Brion

Attention FragÎles œuvre depuis 30 ans à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine et travaille en collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés par le développement durable de l'archipel. Il est le premier organisme en environnement créé aux Îles-de-la-Madeleine en 1988. Sa mission est de contribuer à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine pour améliorer la qualité de la vie. Il a pour vision : « Prendre soin de l'environnement est une valeur ancrée au cœur de toute action ». Ses objectifs sont les suivants : favoriser le maintien de la biodiversité, soutenir le développement et la gestion durable du territoire, contribuer à atténuer les impacts des changements climatiques et veiller à préserver l'intégrité des milieux naturels, tout en agissant à titre d'organisme ressource en environnement pour les partenaires du milieu. L'organisme réalise à la fois des activités de concertation, d'éducation, de sensibilisation, de service-conseil, d'action et de veille en lien avec l'environnement et le développement durable du territoire des Îles-de-la-Madeleine.

De plus, Attention FragÎles est souvent appelé à conseiller différents partenaires sur de nombreux dossiers environnementaux des Îles. Notre organisation est aussi interpellée par diverses organisations pour des conseils environnementaux dans de cadre de projets se déroulant sur le territoire de l'archipel ainsi que pour la réalisation de travaux de caractérisation environnementale ainsi que d'inventaires fauniques et floristiques. Notre organisme a également été impliqué dans différentes approches de concertation, de gestion intégrée et participative ainsi que de planification stratégique sur le territoire. C'est notamment le cas avec la coordination, au cours des dernières années, du Comité de travail de la Pointe de l'Est, impliquant les ministères concernés et la communauté locale, dans la gestion des activités réalisées par la population dans un secteur d'une valeur écologique importante et comportant des territoires avec des statuts d'aires protégées.

[1] Ces deux vidéos sont disponibles en ligne.
Vidéo présentant l'île Brion : https://www.youtube.com/watch?v=Lg7tYdMm6Zc
Vidéo présentant l'état des infrastructures : https://www.youtube.com/watch?v=PCNo4V-siPI&t=17s



Figure 2 L'île Brion vue du large. Crédit photo: Marie-Ève Giroux

Pour ce qui est de l'Île Brion, Attention FragÎles, est, depuis longtemps, concerné par ce dossier. Dès les débuts de la création de la réserve écologique, Attention FragÎles a été impliqué avec la Corporation pour l'accès et la protection de l'île Brion. Attention FragÎles a également collaboré à la préparation du premier programme éducatif pour la réserve écologique au début des années 1990. Puis au fil des années, l'implication de notre organisme dans ce dossier d'importance s'est poursuivie sous différentes formes, que ce soit pour le suivi du dossier et la collaboration avec différents partenaires, l'implication sur un ancien comité de gestion en 2008 avec le CAMI, la réalisation du Portrait du territoire de la réserve écologique de l'Île-Brion pour MDDELCC en 2009[2], ainsi que lors de la réalisation de différents suivis, caractérisations environnementales ainsi qu'inventaires d'espèces fauniques et floristiques sur l'île. Encore aujourd'hui, nous nous rendons sur l'île au moins une fois par année pour réaliser des inventaires d'espèces en péril. Ces visites nous ont permis de faire certaines observations et constats sur l'état de l'environnement et des infrastructures de la réserve écologique.

Au cours des deux dernières années, Attention FragÎles a également pris part à la concertation locale concernant l'île Brion, collaboré à différentes actions et participer à des rencontres. En juillet 2017, un communiqué de presse avait été signé et diffusé conjointement par les organismes environnementaux ainsi que les associations de chasseurs et pêcheurs des Îles. Tous s'entendaient alors sur la nécessité d'agir rapidement et de façon concertée pour dénouer les nombreuses problématiques entourant l'Île Brion. Pour ce faire, les organisations demandaient de concert à Québec et Ottawa de déployer les efforts et les ressources nécessaires pour rapidement tisser des ponts avec la communauté et investir dans des solutions concrètes et désirées par le milieu (voir communiqué de presse en annexe).

[2] Portrait du territoire de la réserve écologique de l'Île-Brion (2009) Disponible sur le site d'Attention FragÎles : http://www.attentionfragiles.org/docs/fichiers/ilebrion_web_page.pdf

Attention FragÎles a ensuite participé à partir de l'été 2017 au comité de travail qui a permis l'élaboration et le dépôt d'un argumentaire et de demandes adressées au MDDELCC par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine[3]. Notre organisation a ensuite pris part aux rencontres du comité de référence, regroupant notamment des représentants des municipalités, d'organismes environnementaux et associations de chasseurs et de pêcheurs. Ce comité a aussi eu l'occasion de rencontrer des représentants du MDDELCC à deux reprises au sujet de la situation de l'Île Brion, suite au dépôt de l'argumentaire et des demandes de la communauté madelinienne.

2. Ile Brion : une occupation historique et un patrimoine collectif

À travers son histoire, une variété de peuples ont occupé, de manière permanente ou saisonnière, l'île Brion et ont bénéficié de la richesse de son territoire et des ressources de la mer environnante. Fréquentée par des populations autochtones il y a possiblement près de 4000 ans, l'île fut ensuite visitée au 16e siècle par des pêcheurs basques, normands et bretons qui bénéficiaient de la richesse des eaux qui l'entourent. Au 18e siècle, des équipages de navires baleiniers américains faisaient escale sur l'île pour y chasser le morse sur le chemin de retour de leur saison de chasse à la baleine. Le 19e siècle vit l'établissement sur l'île de la principale famille, les Dingwell, qui s'y installa vers 1850 jusqu'en 1907 et y régnait en maîtres possédant la conserverie, organisait des expéditions de chasse aux phoques et entretenait des liens commerciaux avec les marins de passage sur l'île. D'autres familles ont aussi habité l'île.



Figure 3 Pierre tombale de William Turner, premier officier du Lady Seaton, qui fit naufrage à l'île Brion en 1847.

[3] Demandes de la Communauté maritime à l'égard de la gestion de l'île Brion, 2017. Document argumentaire disponible sur le site de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine : https://muniles.ca/wp-content/uploads/Dossier-Brion-Argumentaire-de-la-Communaut%C3%A9-maritime.pdf

L'occupation saisonnière de l'île pratiquée par des pêcheurs côtiers madelinots de Pointe-aux-Loups, de Havre-aux-Maisons, de Fatima et Gros-Cap entre autres, illustre la relation traditionnelle des communautés des îles de la Madeleine envers ce territoire. Ils y séjournaient dans des résidences temporaires de mai à octobre pour y pêcher la morue, le homard ou le maquereau. En hiver, les chasseurs se rendaient annuellement sur les glaces à partir de la Grosse Île pour y chasser le phoque. Cette chasse a eu lieu chaque hiver à partir de l'année 1904 jusqu'à la création de la réserve.

Au début des années 1970, le statut de réserve écologique fut proposé afin de préserver ce site représentatif de l'ensemble de caractéristiques naturelles de l'archipel. En effet, à l'exception des milieux lagunaires on y trouve tous les habitats présents dans l'archipel : plage, dune bordière, littoral rocheux, milieux humides, prairies, tourbières. De surcroît, l'île Brion est la seule île de l'archipel dont le couvert forestier reflète la situation prévalente avant la colonisation et la déforestation conséquente.

La diversité des habitats de Brion fait de cette île un territoire exceptionnel qui mérite d'être conservé, néanmoins il ne s'agit pas d'un milieu naturel à l'état vierge. L'île représente aussi un patrimoine culturel profondément lié aux communautés locales par des traditions et par des pratiques économiques de subsistance. Si la création de la réserve fut un gain pour la conservation du territoire de l'archipel, l'exclusion de toute présence humaine sur l'île était alors perçue comme un symbole de dépossession pour une partie de la population. Ainsi, en réponse aux demandes de la communauté, une zone hors réserve fut prévue sur l'île à des fins éducatives et récréatives.

La communauté des Îles a toujours démontré un intérêt et une volonté constante de prendre part à une gestion intégrée, participative et durable du territoire de l'île Brion. Dès 1983, le Comité de défense des droits d'accès à l'île Brion fut formé par des Madelinots favorables tant à la conservation des milieux naturels qu'à l'accès à l'île. Le Comité, qui deviendra par la suite la Corporation pour l'accès et la protection de l'île Brion (CAPIB) prôna auprès des instances gouvernementales une approche participative de la gestion de cette aire protégée pour assurer la mise en valeur de l'île et le contrôle de sa fréquentation.

Les revendications de la CAPIB à l'époque étaient basées sur trois axes principaux:

1. L'accès au territoire :
    a. Libre accès à certains secteurs de l'Île ayant un intérêt particulier pour les gens des Îles
    b. Droit de circulation pour la randonnée pédestre entre certains secteurs.
    c. Accès modéré pour l'observation et interprétation à certains sites particuliers.

2. L'utilisation du territoire :
    a. Pratique d'activités compatibles avec la préservation du milieu naturel (camping rustique, activités d'interprétation et ACTIVITÉS TRADITIONNELLES DE PRÉLÉVEMENT DONT LA CHASSE AUX PHOQUES)
    b. Interdiction d'activités incompatibles avec la préservation du milieu naturel (circulation motorisée, exploitation de ressources fauniques comme la chasse à la sauvagine, introduction d'espèces nouvelles et feux de camp).

3. L'intégration des éléments patrimoniaux au milieu naturel :
    a. Préservation de certains vestiges de l'occupation humaine de l'île (maison Dingwell, cimetières, sépultures de naufragés, etc.)
    b. Identification de sites historiques.

Au fil des ans, différentes organisations et instances ont été impliquées dans la gestion de l'île, le développement du programme éducatif ainsi que la réalisation d'activités touristiques et d'interprétation, dont notre organisme Attention FragÎles.

3. Gestion intégrée et participative

Depuis les débuts de la création de la réserve écologique de l'Île Brion, il y a de cela une trentaine d'années, la volonté de la communauté madelinienne a toujours été celle d'une gestion intégrée et participative de l'île. Dans le contexte actuel, cette approche et cette volonté sont toujours pertinentes et même plus que nécessaires. Par ailleurs, cela demande une implication soutenue et une approche de collaboration de la part du MDDELCC, responsable de la réserve écologique.

En effet, il nous apparait essentiel de souligner l'importance d'une approche de gestion intégrée de la part par le MDDELCC menée en collaboration avec les communautés locales pour l'île Brion. Celle-ci pourrait se traduire par la mise sur pied prochaine d'un comité de gestion pour l'île avec les principaux partenaires du milieu concernés (municipalités, organismes des secteurs environnemental, touristique, chasseurs et pêcheurs), tel qu'annoncé au printemps 2018 par des représentants du MDDELCC venus rencontrer les intervenants locaux. Les particularités liées au caractère maritime et insulaire des Îles-de-la-Madeleine et la constante volonté du milieu local de prendre part à une gestion intégrée, participative et durable du territoire appellent à une approche qui soit davantage adaptée à la réalité de notre milieu insulaire ainsi que modulée de la part des responsables afin qu'une réelle protection de ce territoire écologique d'importance et les objectifs liés au statut de cette réserve puissent être atteints.

Il est également essentiel que le MDDELCC garantisse à la communauté et aux partenaires des Îles-de-la-Madeleine une implication soutenue de sa part dans ce dossier ainsi que des investissements financiers à la hauteur de l'importance écologique, sociale et patrimoniale de l'île Brion. En effet, malheureusement, au cours des dernières années, voire des dernières décennies, la communauté a plutôt constaté un désengagement du ministère face à Brion, tel que le montre l'état des infrastructures et de la signalisation laissées à l'abandon, la désuétude du plan de conservation, l'insuffisance de ressources pour la mise en œuvre du programme éducatif ainsi que le manque de soutien logistique et financier de la communauté face aux demandes répétées de collaboration et de mise en valeur de l'île.



Figure 4 Crédit photo: Marie-Ève Giroux

Nous souhaitons donc que le gouvernement du Québec et le MDDELCC démontrent dès aujourd'hui sa capacité à gérer adéquatement la réserve écologique de l'Île Brion, en étroite collaboration et en respect de la communauté des Îles qui a contribué à développer ce projet. Tout projet du genre doit impérativement être bâti avec les acteurs de la communauté, de façon innovante, transparente et surtout participative. Le golfe et ses ressources sont intimement liés au mode de vie de la communauté insulaire madelinienne, vaste et complexe écosystème qui supporte notre économie, ces aspects doivent donc être pris en considération dans l'approche du ministère.

De plus, afin qu'un réel changement face à la situation prévalent actuellement pour l'île Brion devienne possible, l'implication du MDDELCC doit être soutenue en termes de ressources humaines, financières et scientifiques. Cette implication et le maintien d'une collaboration étroite avec la communauté pourraient permettre une réelle atteinte des objectifs de conservation de l'île ainsi qu'une pérennité des actions menées dans ce dossier. Il importe également que l'ensemble des demandes du milieu, incluses dans l'argumentaire déposé par la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine en collaboration avec les partenaires du milieu, soient répondues de manière intégrée et non pas seulement en partie par le ministère.

4. Approche de mise en valeur, de conservation et d'éducation

Les réserves écologiques sont reconnues comme des lieux exceptionnels pour y effectuer des activités de recherche et d'éducation relative à l'environnement. À l'origine, cette approche était intégrée dans le processus de création de la réserve écologique de l'île Brion qui avait été acceptée par la communauté locale dans cette optique. Cette approche est encore aujourd'hui essentielle et doit viser à mettre en valeur, rendre accessible et étudier ce milieu naturel exceptionnel.

Pour ce faire, il est primordial que le plan de conservation, datant de 1991 et n'ayant jamais été révisé, soit actualisé par le MDDELCC et mis en œuvre. La remise à jour du plan de conservation, de même que son suivi, devrait être réalisée en collaboration avec les partenaires du milieu afin de mieux connaître et suivre la biodiversité ainsi que les écosystèmes de l'île. Elle devrait tenir compte de l'évolution de l'île, incluant sa biodiversité et l'état de ses écosystèmes, de la littérature scientifique récente ainsi que de l'impact des changements climatiques. Pour ce faire, il est également essentiel d'impliquer les partenaires et de faire appel à l'expertise locale, notamment des organismes environnementaux et de conservation du territoire. La mise en œuvre de programmes de recherche et de suivi en lien avec différents aspects de l'île serait également à privilégier, notamment pour le suivi des populations fauniques et floristiques, l'évaluation des populations de phoques ainsi que pour mesurer l'impact des changements climatiques sur ses zones côtières.

La relance du programme éducatif est également un aspect essentiel afin de permettre la mise en valeur du site et de mieux faire connaître ce milieu exceptionnel et ses richesses naturelles à tous. Elle devrait être réalisée en collaboration avec la collectivité locale, notamment les partenaires des secteurs municipal, environnemental et touristique. L'expérience passée montre que le soutien logistique et financier du ministère est essentiel à la mise en œuvre et à la poursuite du programme éducatif pour l'île. Des approches novatrices et collaboratives devraient être développées avec la participation d'organismes locaux (ex. : association entre un transporteur et un organisme environnemental ayant une vocation éducative), des communautés locales, ainsi que le soutien logistique et financier essentiel du MDDELCC.

Pour rendre possibles différentes activités de suivi, de recherche et d'éducation dans la réserve écologique de l'Île-Brion, des investissements significatifs de la part du ministère sont également nécessaires afin de remettre en état les infrastructures d'accès et d'accueil à l'île. En effet, les infrastructures de la réserve écologique sont essentielles à trois niveaux : condition d'accès et de séjour sécuritaire, conservation et mise en valeur du patrimoine historique maritime, présence d'outils éducatifs d'interprétation. Malheureusement, celles-ci sont actuellement dans un état critique et présentent un dépérissement important, suite à l'absence d'entretien et d'investissement durant de nombreuses années (quai, bâtiment d'accueil, toilettes, etc.).



Figure 5 Quai, 1973 et 2018.



Figure 6 Bâtiment d'accueil.

De plus, les panneaux de signalisation des limites de la réserve, ainsi que les panneaux d'interprétation retrouvés sur son territoire sont pour certains à moitié ou presque entièrement effacés. L'ensemble de ces derniers nécessiterait d'être refaits. Aussi, dans certains secteurs les limites de la réserve ne sont pas claires, car aucun panneau n'est présent pour les indiquer.



Figure 7 État des panneaux de signalisation et d'interprétation de la réserve.

Bien que le territoire de la réserve écologique de l'Île-Brion bénéficie en théorie d'un statut de protection intégrale depuis 30 ans, la réalité d'usage et de protection de l'île est différente. En l'absence de gestionnaire local et d'implication effective et soutenue du ministère, on constate qu'il est difficile de bien encadrer les activités sur l'île et d'assurer une réelle conservation de ce milieu exceptionnel. Cet écart entre le statut d'aire protégée du territoire et la protection réelle qu'on y retrouve n'est pas exclusif au territoire de l'île Brion. Un constat similaire peut être dressé pour bon nombre d'aires protégées que l'on retrouve sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine, que ce soit les habitats fauniques ou floristiques, le territoire de la Pointe de l'Est ou celui de l'île Brion. Trop souvent, des aires protégées ont été mises en place sur le territoire, mais sans que les moyens soient donnés afin de permettre une réelle conservation de ceux-ci. On se rend alors compte des dizaines d'années plus tard, qu'en l'absence des gestionnaires responsables ainsi qu'avec le manque d'encadrement et l'insuffisance des ressources logistiques et financières nécessaires, ces statuts n'ont, dans plusieurs cas, pas permis d'atteindre entièrement les objectifs visés.

Attention FragÎles voit cette consultation comme une opportunité, après trente ans, d'amener un changement dans cette situation. Nous croyons qu'une gouvernance participative tenant compte des aspirations, des préoccupations et des usages de la communauté est une alternative qui permettrait de dépasser certaines résistances locales et d'amener une réelle protection de ce milieu exceptionnel.

De plus, toutes ces activités demandent un suivi et un soutien à long terme afin de s'assurer de leur actualisation continue et de leur pérennité, que ce soit pour la mise en œuvre du plan de conservation, la réalisation d'activités de recherches, la relance du programme éducatif ou le maintien en état des infrastructures d'accès et d'accueil. L'adoption d'une approche participative doit également être favorisée dans toutes ces activités afin d'impliquer l'expertise locale et d'assurer l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes.

5. Gestion de la population de phoques gris : conditions et encadrement

Au cours des dernières années, la colonie de phoques gris de l'île Brion semble avoir augmenté considérablement, les témoignages des pêcheurs locaux montrent cet état de situation comme étant nuisible aux activités de la pêche dans ce secteur. Cette situation a été décrite par plusieurs d'entre eux : engins de pêche, bouées et cordages brisés, grande consommation de poisson par les phoques, notamment la morue, nuisant au rétablissement des stocks, occasionnant la multiplication de conflits pêcheurs/phoques. Des demandes provenant des chasseurs de phoques de l'archipel pour réaliser des activités de chasse sur les plages de l'île Brion ont également été formulées.

Attention FragÎles est ouvert à ce que des activités encadrées de gestion des populations de phoques avec surveillance et suivi scientifique puissent avoir lieu dans la zone des plages de l'Île Brion. Ces activités devraient être soumises à un cadre réglementaire et réalisées sous certaines conditions. Les activités de chasse, si elles sont autorisées, devraient être basées sur une chasse avec suivi scientifique, avec étude préalable de la population de phoques avant l'émission de permis de chasse. Il serait également primordial de mettre à jour, préalablement à toutes activités de chasse dans la réserve, les inventaires fauniques et floristiques ainsi que de réaliser une caractérisation environnementale complète. Ces données devraient par la suite être mises à jour périodiquement afin de mesurer les impacts des activités de chasse et des populations de phoques sur l'ensemble de la biodiversité et des écosystèmes de l'île. De plus, les quotas fixés devraient être spécifiques à la colonie de phoques de l'île Brion et non pas par rapport à celle de l'ensemble du golfe. Aussi, cette chasse devrait être réalisée en

dehors des saisons touristiques et de nidification des oiseaux pour éviter les conflits d'usage et les impacts sur la faune aviaire. La chasse devrait être restreinte à la période hivernale dans le but de minimiser les impacts sur le milieu dunaire et la flore de la zone côtière. En guise de mesures de compensation, des redevances sur la chasse pourraient être versées et réinvesties dans des activités de conservation et d'éducation relative à l'environnement concernant la réserve écologique de l'Île-Brion. Finalement, ce cadre réglementaire devrait être balisé dans un plan de conservation développé en concertation avec les communautés locales afin de s'assurer du respect de l'environnement et des écosystèmes.



Figure 8 Colonie de phoques gris de l'île Brion. Crédit photo: Marie-Ève Giroux

Tout changement concernant la gestion de l'île Brion devrait se faire en concertation avec les communautés et les organisations locales. Nous croyons à la nécessité d'adopter une approche de gouvernance participative afin d'assurer l'adhésion de la population nécessaire pour tout effort de conservation. De plus, nous réitérons l'importance d'étudier la possibilité d'autoriser une chasse à l'île Brion et de trouver un compromis, sans nécessairement devoir entamer un processus lourd et complexe de dézonage ou de modification de statut d'une partie de la réserve écologique.

En terminant, nous sommes persuadés que la mobilisation locale, la reconnaissance des particularités insulaires et l'ouverture des partenaires de conservation et des responsables de la réserve constituent un contexte favorable à l'établissement de solutions adaptées et permanentes pour la gestion actuelle et future de ce site d'exception.



Figure 9 Crédit photo: Marie-Ève Giroux

Annexe : Communiqué de presse conjoint (juillet 2017)

Chasseurs, pêcheurs et groupes environnementaux unissent leurs voix pour que se règlent les diverses problématiques entourant l'Île Brion

Îles-de-la-Madeleine, le 6 juillet 2017 - Dans un rare élan, des associations de chasseurs et de pêcheurs des Îles ainsi que des groupes environnementaux unissent leur voix pour lancer un message clair aux diverses instances gouvernementales. Tous s'entendent sur la nécessité d'agir rapidement et de façon concertée pour dénouer les nombreuses problématiques entourant l'Île Brion. Pour ce faire, Québec et Ottawa devront déployer les efforts et les ressources nécessaires pour rapidement tisser des ponts avec la communauté des Îles et investir dans des solutions concrètes et désirées par le milieu.

Œuvrer pour une gestion durable de la chasse et de la pêche

La colonie de loups-marins à l'Île Brion semble avoir explosé au cours des dernières années, état de situation jugée nuisible aux activités de la pêche dans ce secteur. « Les conflits pêcheurs/phoques se multiplient à un rythme effarant. Ils brisent nos engins de pêche et mêlent nos bouées et cordage. Déjà qu'ils consomment de par leur nombre de grandes quantités de poissons, dont la morue, c'est doublement catastrophique pour nous. Nous avons besoin de mesures concrètes pour nous aider à gérer cette situation. Est-ce que les gouvernements vont s'engager à nous aider? Nous, on ne peut plus attendre », de dénoncer David Burke, président de l'Inshore Fishermen Association of the Magdalen Islands.

Même message de la part du président de la plus importante association de pêcheurs aux Îles, le Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des Îles : « Même les scientifiques le confirment : pas de retour de plusieurs espèces de poissons commerciaux dans le sud du Golfe sans une gestion adéquate des populations de phoque gris », souligne Charles Poirier, président de ce rassemblement.

Pour sa part, l'Association des chasseurs de phoques intra-Québec (ACPIQ) a déposé un projet de recherche scientifique auprès du gouvernement du Québec qui lui aurait permis de réaliser des prélèvements scientifiques encadrés dans un secteur restreint de la réserve écologique. Ce projet, qui a bénéficié de nombreux appuis de la communauté scientifique et de celle des Îles, a tout de même été rejeté par le gouvernement du Québec. Ce dernier a même poursuivi en cour plusieurs individus pour avoir chassé, selon leur version des faits, illégalement sur une réserve écologique.

« Notre association souhaite simplement collaborer pour permettre une chasse encadrée sur une partie limitée des plages de l'Île Brion, faite dans le respect de la fragilité du milieu et des activés humaines et qui viserait l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques nécessaire à une meilleure gestion de cette ressource », d'expliquer Gil Thériault, directeur de l'ACPIQ.

Mettre en valeur, rendre accessible et étudier l'Île Brion et la réserve écologique

Malgré les demandes répétées du milieu pour que des investissements soient faits à l'Île Brion afin de la mettre en valeur et la rendre accessible, cette réserve écologique aura été laissée à l'abandon par le gouvernement du Québec. La signalisation n'est plus visible car aucune tournée d'inspection n'y a été faite ces dernières années et il n'y a plus d'infrastructures qui permettent un accès sécuritaire. Plusieurs bâtiments historiques et de première nécessité indispensables comme lieux en cas d'urgence dans la section hors réserve sont irrécupérables faute d'entretien et les sentiers sont rendus difficiles d'accès ou

carrément impraticables. Un projet soumis en 2016 pour rénover les infrastructures, dans le contexte du renouvellement du programme éducatif, a malheureusement été refusé par Québec. Le programme éducatif développé par une sommité scientifique de l'écologie des Îles-de-la-Madeleine, la biologiste Lucie d'Amours, visait à rendre accessibles certains secteurs de la réserve écologique tout en assurant la sécurité des visiteurs et l'intégrité écologique du milieu. Devant la réponse tardive du gouvernement du Québec, considérée trop partielle et insuffisante pour assurer la sécurité des visiteurs, il a dû être abandonné.

Lucie d'Amours mentionne également que « les réserves écologiques sont reconnues comme des lieux exceptionnels pour y effectuer des activités de recherche et d'éducation relative à l'environnement. La création de la réserve écologique de l'Île Brion a été acceptée localement dans cette optique, bien présente dès ses débuts en 1988. Cette réserve et ses environs subissent en ce moment des modifications importantes du fait des changements climatiques et de l'érosion majeure qu'on y note, mais aussi de l'installation récente d'une importante colonie de phoques gris. Ne serait-il pas essentiel et indispensable que les autorités gouvernementales suscitent la participation de chercheurs afin de documenter comme il se doit ces phénomènes? Cela permettrait certes de mieux cerner les enjeux actuels et les solutions nécessaires pour préserver la biodiversité de ce milieu, en plein golfe du Saint-Laurent dont les ressources renouvelables sont à la base du mode et du niveau de vie de notre communauté. »

« La conciliation des activités humaines, de recherche et d'éducation s'arrime bien avec la conservation d'un espace naturel. Il importe d'établir nos modalités d'utilisation afin d'assurer un équilibre au sein de l'écosystème », de renchérir Véronique Déraspe, directrice de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.

« Nous souhaitons que Québec démontre dès aujourd'hui sa capacité à gérer adéquatement la réserve écologique de l'Île Brion, en étroite collaboration et en respect de la communauté des Îles qui a contribué à développer ce projet. Pour les Madelinots, la désignation d'une aire protégée sur leur territoire était un projet porteur pour l'environnement et la communauté. Le désengagement du gouvernement constaté aujourd'hui suscite une grande déception dans le milieu. Il n'existe qu'une seule option : y remédier sans tarder », de commenter Danielle Giroux, chargée de projet en conservation et milieux marins à la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et présidente d'Attention FragÎles.

Concilier activités humaines et conservation

Pour le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, « tout projet du genre doit impérativement être bâti avec les acteurs de la communauté, de façon innovante, intégrante, objective, transparente et surtout participative. Le golfe et ses ressources sont intimement liés au mode de vie de la communauté insulaire madelinienne, vaste et complexe écosystème qui supporte notre économie, nous nourrit en partie et fait naître un fort sentiment d'appartenance aux habitants de ce territoire. À ce stade-ci les craintes des citoyens sont légitimes envers une démarche méconnue qui les concerne », de conclure le président Louis Fournier.

La SNAP Québec offre son soutien à la communauté des Îles-de-la-Madeleine dans la recherche de solutions dans ce dossier complexe où une conciliation entre les activités humaines et les enjeux de conservation est nécessaire. « L'Île Brion est un joyau exceptionnel pour la communauté des Îles-de-la-Madeleine et pour le Québec entier. Une véritable solution est encore possible, mais il faudra collectivement faire preuve d'ouverture et de flexibilité pour y arriver. Avec une approche collaborative, nous pourrions atteindre une gestion de l'aire protégée qui serait à la fois meilleure pour sa conservation

et pour les retombées économiques de la communauté », d'expliquer Alain Branchaud directeur général à la SNAP Québec.

Dans le contexte où des représentants gouvernementaux viendront aux Îles en juillet pour rencontrer des intervenants dans cet épineux dossier, nous souhaitons que le gouvernement du Québec s'engage à collaborer dans ce sens et qu'il travaille étroitement avec le gouvernement du Canada afin de développer des solutions au profit de la communauté des Îles.

Signataires :
Association des chasseurs de phoques intra-Québec (ACPIQ), Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine (APPÎM), Attention FragÎles, Cape Dauphin Fisherman coop, Comité ZIP des Îles de-la-Madeleine, Inshore Fishermen Association of the Magdalen Islands, Lucie d'Amours, Regroupement des pêcheurs professionnels des Îles (RPPIM), Regroupement des pétoncliers et palangriers des Îles-de-la-Madeleine (RPPUM), Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des Îles, Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.

- 30 -

Contacts :

Danielle Giroux, Chargée de projet en conservation
Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et Présidente, Attention FragÎles
514.278.7627, poste 227
dgiroux@snapqc.org

Louis Fournier, Président
Yves Martinet, Directeur
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
418.986.6633, poste 1
martinet@zipdesiles.org

Lucie d'Amours, Biologiste
418.969.8852
luciedamours@ilesdelamadeleine.ca

Véronique Déraspe, Directrice
Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)
418.986.1706
societedeconservationdesiles@yahoo.ca

Alain Branchaud, Directeur général
Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)
514.603.3085
abranchaud@snapqc.org

David Burke, Président
Inshore Fishermen Association of the Magdalen Islands
418.937.3778
myprincess175599@hotmail.ca

Mario Déraspe, Président,
Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine (APPÎM)
418.986.5623
appim@tlb.sympatico.ca

Jocelyn Thériault, Président
Regroupement des pêcheurs professionnels des Îles (RPPIM)
418.937.8390
rppim@tlb.sympatico.ca

Pierre Chevrier, Président
Regroupement des pétoncliers et palangriers des Îles-de-la-Madeleine (RPPUM)
418.986.5244
rppum@tlb.sympatico.ca

Ruth Taker-Thibodeau, Directrice
Cape Dauphin Fisherman coop
418-985-2321
cdauphinmanager@magdalenislands.ca

Charles Poirier, Président
Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des Îles
418.937.8811
rppci@tlb.sympatico.ca

Gil Thériault, Directeur
Association des chasseurs de phoques intra-Québec
418.937.9222
directeur@chasseursdephoques.com